



«Sans la République, le Socialisme est impuissant, sans le Socialisme, la République est vide.» Jean Jaurès

CAUSES COMMUNES

journal socialiste

brumaire n°3

novembre-décembre 2006

EDITO

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE



Gérard Deshusses,
Chef de groupe
de la fraction
socialiste du
Conseil Municipal

© 2006 François Jean-Richard

Jeudi soir 19 octobre la section de la Ville a constitué la liste de ses candidates et candidats qui se présenteront devant les électrices et électeurs en mars prochain. Cette liste qui respecte le principe de parité inscrit dans les statuts du PS Ville comprend 14 femmes et 15 hommes auxquels il convient d'ajouter notre magistrat sortant Manuel Tornare. La fraction municipale est actuellement forte de 16 personnes dont 12 sollicitent un nouveau mandat aux côtés d'une majorité de camarades pour qui l'expérience est nouvelle. La moyenne d'âge de 45 ans montre à la fois le dynamisme du parti et son impact auprès de la nouvelle génération : 6 candidates et candidats ont moins de 30 ans ! C'est dire que le PS-Ville dispose d'une équipe solide de camarades déterminé-e-s à exposer ses projets et ses ambitions pour Genève et présenter le travail de notre conseiller administratif Manuel Tornare; en un mot, animer cette campagne municipale que le parti entend gagner avant de s'engager avec confiance et résolution dans celle de l'élection au Conseil administratif. Le bilan de l'Alternative municipale est bon, celui de Manuel, tout particulièrement en matière de politique sociale, est remarquable et a même force d'exemple. Le travail effectué par la majorité alternative du Conseil municipal est conséquent et a permis de réaliser une part non négligeable de nos objectifs communs et dans ce cadre, l'engagement de la fraction socialiste a joué le plus souvent un rôle déterminant. Pour autant aucune campagne n'est facile ni gagnée d'avance, et les bons bilans n'ont jamais assuré quiconque de la victoire ! Aussi il est plus que jamais nécessaire de nous retrouver toutes et tous, ensemble à présenter ces prochains mois nos idées et notre programme sur les stands que nous organiserons dans tous les quartiers de la Ville. Nous aurons besoin de toutes les forces, de l'aide et du soutien de toutes et tous les camarades !

DOSSIER

LA CULTURE, UNE VISION A LONG TERME

Chacun s'accorde à reconnaître le rôle fondamental de la création culturelle sur de nombreux plans: la création artistique enrichi la culture de notre région, elle favorise les échanges (entre personnes, villes, régions, pays), elle tisse des liens sociaux et stimule les rencontres, elle crée de l'emploi (donc des impôts et du revenu), elle fait rayonner notre ville. La Ville de Genève consacre 210 millions à la culture. Cela représente plus de 20% du budget global de la commune. Ce budget comprend évidemment les grandes institutions, les bibliothèques, les petites structures, la création contemporaine dans tous les domaines, les musées, la conservation des patrimoines, ...



© 2006 jikphoto.ch

Alors, tout va bien dans le meilleur des mondes? On pourrait le penser lorsque l'on ouvre un journal à la page des spectacles et concerts. L'offre est foisonnante et diversifiée. Le Conseil administratif à majorité de gauche a montré son attachement à la culture et à la dynamique économique liée à ce secteur. Les socialistes ont sans cesse réaffirmé leur volonté de développer de nouveaux projets et de consolider les manifestations organisées par la Ville (Nuit de la science, fête de la musique, concerts d'été, ...).

Et pourtant, les difficultés financières de la Confédération et du Canton annoncent des budgets difficiles également pour notre commune. En effet, la Confédération reporte une partie de ses charges sur les cantons, qui eux aussi reportent une partie de leurs charges sur les communes, mettant ainsi en péril (pour les communes urbaines) l'équilibre budgétaire. Et lorsque l'on est dans les chiffres rouges et qu'il faut faire des choix, les budgets consacrés à la culture sont souvent les plus fragiles. Comme si la culture était un luxe dont on pouvait

se passer. C'est oublier que c'est aussi un domaine économique complexe et dynamique et qu'en faisant des économies à court terme on risque d'être perdant-e-s à long terme. Sans compter cet aspect si difficilement quantifiable qu'est la qualité de vie qu'on s'accorde à reconnaître à notre cité. Sans compter non plus le réseau social et humain qui se crée autour de la vie culturelle et son lien fondamental avec l'éducation. Qui fermerait aujourd'hui des écoles pour faire quelques économies?

dossier p.5

points forts

Cause toujours	p. 4
Comme une cause: Solidarité Femmes	p. 10
Cause comme un: Bernard Stiegler	p. 11
Dessine-moi un socialisme: Alberto Velasco	p. 12

Les socialistes Ville de Genève

JEUDI 16 NOVEMBRE,
18H15

Dans le but de PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, comment mieux faire entendre notre voix d'actionnaires auprès des entreprises?

Maison des associations
www.actares.ch

SAMEDI 18 NOVEMBRE,
16H

Pour une Europe sociale et solidaire.

Maison des Associations
www.actares.ch

MARDI 21 NOVEMBRE
DE 13 H 30 À 18 H 30

Loi sur les violences domestiques, 1^{er} État des lieux un an après. Quels sont les effets de cette loi novatrice sur les pratiques et les collaborations?

Dans l'aula de la HETS -IES
Bâtiment E
16, rue Pré-Jérôme
1205 Genève

MARDI 28 NOVEMBRE,
20H

L'économie domestique et les jeunes employées mineures sans statut légal.

Maison des associations
www.actares.ch

24 ET 25 NOVEMBRE 2006
4^{ème} colloque sur la petite enfance
Architecture et espaces de vie.

www.ville-ge.ch/colloqueenfance

DU 30 NOVEMBRE 2006
AU 7 JANVIER 2007

Festival Arbres et Lumières.

www.arbreslumieres.ch

SAMEDI 9 DECEMBRE 2006,
19H

La Coulou fête ses 20 ans.

Palladium
www.carrefour-rue.ch/HTML/age.html

AGENDA

POUR NOUS RENCONTRER :

SAMEDI 18 NOVEMBRE,
devant la Migros de la place de la Navigation.

SAMEDI 27 NOVEMBRE,
devant la Migros de Villereuse.

LA RICHESSE DE GENEVE

Gérard Deshusses - Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal, dans sa quasi unanimité, a envoyé en commission des finances la proposition n° 112 du Conseil administratif autorisant ce dernier à emprunter 112 millions en vue de rembourser l'Etat de Genève des montants trop perçus en 2004 et 2005, soit cette somme désignée sous le terme de reliquat.

Certes, le groupe socialiste entend bien rembourser l'Etat de ce montant versé par erreur, mais l'affaire est suffisamment édifiante pour que la commission des finances de la Ville en étudie quelque peu les tenants et aboutissants, avant que d'obtempérer à l'injonction quelque peu cavalière du grand argentier cantonal, surtout que ce dernier a même fixé unilatéralement des délais impératifs pour que la commune s'exécute: le 31 décembre 2006.

Il convient en l'occurrence de rappeler que ce trop perçu fiscal provient de ce que l'Etat établit son assiette fiscale annuelle et par ricochet celle de l'ensemble des communes à partir d'estimations effectuées par ses services, postnumerando version genevoise oblige. Or ces estimations se sont montrées, sans que le canton ne s'en doute, résolument optimistes ce qui l'a conduit très logiquement à effectuer des versements excessifs à différentes communes, dont la nôtre. Le plus inquiétant, dans ce dossier, c'est que l'erreur n'a pas été décelée par les services financiers cantonaux, mais bien par ceux de la Ville, alors même que ces derniers escomptaient encore, selon les comptes 2005 reçus en mars 2006 la perception d'un reliquat positif de quelque 280 millions. Il y avait loin de l'espoir printanier à la réalité de l'automne venu. Pire: il est plus que probable que cet écart entre estimation fiscale et encaissement réel se renouvelle l'an prochain, sans que la Ville n'y puisse rien! Si l'on ajoute à cela la façon toute grenadière dont le canton, au mépris d'un vote populaire qui s'y oppose, effectue sur les communes, et celle de Genève en particulier, des reports de charge toujours plus conséquents en ignorant résolument les incidences financières que ces décisions impliquent pour ces collectivités, il n'est pas paru excessif à la fraction socialiste que d'envoyer cette proposition en commission. La Ville est riche, a déclaré M. David Hiler, elle n'a qu'à payer. Soit. Mais riche ne veut pas dire sotte, et nous allons consacrer du temps à l'étude dudit document comme de la cause dont il résulte.

En tous les cas, cette curieuse affaire montre, si besoin est encore, combien il est nécessaire de mettre en place dans notre canton, à l'image de ce qui s'est passé à Fribourg notamment, une Constituante, appelée à repenser non seulement les rôles et attributions de l'Etat et de la Ville, mais aussi de l'ensemble des communes face au canton.

ACCUEIL «ROYAL» DES SOCIALISTES HAUTS-SAVOYARD

Christophe Buemi - Nos amis hauts-savoyards nous ont accueilli le 30 septembre 2006 pour partager un événement politique et une fête de la rose à Sallanches. Cette surprise médiatique a fait la une politique en France et en ... Suisse.

François HOLLANDE nous annonça son retrait de la course à l'investiture présidentielle. Il répondit que son choix était dicté par le réalisme et par son cœur, tout en

précisant: que toute le monde sait bien où il se trouve!». Des ateliers de travail sur l'économie solidaire et le logement social ont prouvé que les socialistes genevois partagent les mêmes problèmes au-delà de la frontière. Le Département regorge de 95'000 résidences secondaires et 14'000 demandes de logement social sont pendantes!

Notre bassin de vie subit la pression foncière et financière de l'immobilier dont nous portons aussi une part de responsabilité à Genève. Il est temps que les socialistes de la région se mettent au tour de la table pour trouver des solutions concrètes lors d'états généraux. C'est le «désir d'avenir» de nos camarades hauts-savoyards! Saisissons cette chance «royale»!

CREDIT VOTE POUR LES « FERRAZINETTES »

Gérard Deshusses - La majorité alternative du Conseil municipal a également voté le crédit de 3'726'000 francs destinés au remplacement des pavillons dits de la Rade, alors que l'Entente et l'UDC s'y opposaient pour des raisons esthétiques. Pour la fraction socialiste, le soutien à ce projet était d'autant plus évident que la pagaille qui règne actuellement sur les quais en matière de baraquements divers et autres cabanons supplémentifs est catastrophique pour l'image même que la Ville veut donner d'elle-même, notamment aux touristes. Or s'il est vrai que les «ferrazinettes» ne vont pas à elles seules régler le problème posé par l'encombrement sauvage de la Rade, leur réalisation constitue néanmoins un premier pas dans l'optique de l'assainissement de nos quais, qu'il s'agit somme toute d'un projet modeste dont l'inscription dans le site ne sera que de quelques années, la durée de vie desdits pavillons n'excédant pas 10 ans. Ce devrait être le laps de temps nécessaire pour parvenir à définir un réel projet global de réaménagement de la Rade, la Ville et le canton unissant enfin leurs compétences et leurs volontés! C'est en tous les cas le projet des Socialistes de la Ville que d'avancer dans ce sens et d'ores et déjà ils ont annoncé qu'ils se proposaient de lancer une initiative sur ce point ou à tout le moins un groupe d'étude.

Quant aux libéraux, décidément «neinsager locaux», limités une fois encore à une problématique esthétique, ils ont choisi la voie du referendum, ne se fiant apparemment que modérément à l'engagement de leur magistrat Mark Muller, pourtant expert autoproclamé du bon goût.

Ainsi, hors de tout projet ou réflexion politiques, les libéraux pourraient bien, d'aventure, après feu le Musée d'ethnographie, inscrire au salon des Refusés les 17 pavillons de la Rade. A cette aune, il y a fort à parier que l'immobilisme prévaudrait longtemps encore et que les Genevoises et Genevois devraient se contenter ces prochaines décennies de leur Rade en l'état qui est le sien aujourd'hui. Gageons que la population saura rester sourde au chant des sirènes de l'Entente municipale, unie à nouveau pour le coup. C'est l'année des hannetons?

PROCHAIN N° DE CAUSES COMMUNES

Thème principal: Parcours de vie: de la petite enfance au 4^{ème} âge.

Parution: janvier 2007

OUVERTURE DE LA «CITÉ SENIORS» AUX PAQUIS

NOUVELLE JEUNESSE POUR LE 3^{ème} AGE

La «Cité Seniors» vient d'ouvrir ses portes au 28, rue Amat, aux Pâquis. Lieu coloré et moderne articulé autour d'un espace café et d'un endroit dédié à internet, il a pour objectifs d'informer les seniors sur les nombreuses prestations dont ils peuvent bénéficier à Genève, d'offrir des cours notamment d'informatique, et d'internet, d'accueillir débats, conférences, animations, ...

Manuel Tornare,
Conseiller administratif
Ville de Genève.

Le vieillissement de la population, plus prononcé dans les villes, constitue une tendance nette de l'évolution démographique urbaine. L'Office fédéral de la statistique prévoit, à Genève, un accroissement global de la population de 16% entre 2001 et 2040 et un passage de la part de la population âgée de plus de 65 ans de 14,6% en 2001 à 20,2% en 2040.

Grâce à l'amélioration continue des techniques médicales, les personnes âgées vivent plus longtemps mais également en bien meilleure forme. Un senior de 60 ans et plus est aujourd'hui très actif et a de l'énergie et du temps à sa disposition.

Les personnes âgées mieux informées

Fort de ce constat, le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement que je dirige vient d'ouvrir



DR

la «Cité Seniors» au 28, rue Amat, dans le quartier populaire des Pâquis. Facilement accessible en transport public, ce nouveau lieu aux couleurs accueillantes propose un endroit où se rencontrer, où discuter, où lire les journaux autour d'un bon café et un grand espace internet. Les seniors

sont accueillis et orientés par des collaborateurs/trices du service social. La «Cité Seniors» a pour objectifs d'informer les seniors sur les nombreuses prestations dont ils peuvent bénéficier à

Genève, d'offrir des cours notamment d'informatique et d'internet, d'accueillir débats, conférences, animations, etc... Elle est un lieu d'échanges et de rencontres qui vise également à favoriser les solidarités entre les générations.

Un lieu coloré et moderne

De plus, un nouveau site internet: www.seniors-geneve.ch permet d'avoir accès en quelques clics à une multitude d'informations sur ce qui se fait à Genève pour les seniors.

L'ouverture de cette «Cité seniors» permettra dorénavant aux 60 ans et plus de jouir d'un lieu à eux, coloré et moderne. La qualité de vie de nos seniors est une préoccupation quotidienne des socialistes et nous espérons vivement que les seniors vont s'approprier ce nouveau lieu.

ACTUALITES MUNICIPALES

LA PARITE, UNE VOLONTE SOCIALISTE

VERBA VOLANT, SCRIPTA MANENT

Parmi les principes qui guident l'action et les propositions socialistes, figure, en bonne place, l'égalité, déclinée sous toutes ses formes, notamment entre hommes et femmes. Mais qu'en est-il au juste de sa concrétisation ... en politique?

Sandrine Salerno,
Présidente des Socialistes
de la Ville de Genève

Conformément aux valeurs d'égalité qu'ils promeuvent, les Socialistes de la Ville ont l'obligation statutaire de respecter le principe de la stricte parité. Cette disposition s'applique à la fois aux organes de décision (Comité, par exemple) mais également aux représentations socialistes. Les listes proposées dans le cadre des élections municipales ne dérogent pas à cette règle. Pour les Socialistes, cette disposition est une façon simple et concrète de faire progresser le combat pour l'égalité. C'est également un moyen de permettre l'élection de représentantes socialistes. En effet, même si cela peut sembler ridiculement logique, c'est notamment en proposant des listes qui tendent à la parité que l'on verra les femmes élues en nombre. Ce constat m'amène à souligner que récemment le Grand Conseil, à majorité de droite, a débattu d'un projet de loi socialiste (PL 9801) sur lequel je propose de nous attarder.

Projet de loi balayé

Le projet de loi en question visait à instaurer une représentation équitable des sexes sur les listes électorales. Pour le Grand Conseil et les conseils communaux des

communes de plus de 10'000 habitants, toute liste de plus de 9 candidats devait comporter au minimum 45% de représentant-e-s du sexe le moins représenté sur la liste. Pour les listes de moins de 10 candidat-e-s, l'écart entre le nombre de candidatures masculines et de candidatures féminines ne devait pas dépasser une unité. Ce projet de loi a été balayé par la droite en commission et en plénière. Le rapport de majorité de la députée libérale Fabienne Gautier relate les propos tenus et les motifs du refus d'entrer en matière. La rengaine est tristement connue, d'une logique implacable. La lecture est édifiante.

Egalité versus démocratie?

On apprend ainsi que primo, il n'est pas toujours aisé de trouver des femmes qui veulent s'engager en politique. Deusio, que ces dernières ont de la peine à être élues. Tertio, que de nombreuses études démontrent qu'elles rencontrent souvent des difficultés à assumer une tâche politique en raison de leurs responsabilités familiales ou des conditions de vie auxquelles elles sont confrontées. Finalement, que les partis politiques doivent rester libres de composer leurs listes, comme bon leur semble.

Quid des arguments relatifs à l'accès démocratique à des fonctions électives? Au fait que d'encourager une plus forte

présence des femmes en politique ne peut qu'enrichir le débat? A cette interrogation, la droite répond vivement, liton, «qu'il est certes utile d'encourager la place des femmes en politique, mais qu'il ne faut pas pour autant en évincer les hommes. (...) De surcroît, le fait d'imposer des quotas aux partis ou tout autre moyen d'égalité peut nuire à la démocratie. A trop vouloir défendre l'égalité de la femme, alors que notre système politique ne fait aucune différence entre les femmes et les hommes, il en résultera assurément l'effet contraire.» Circulez, il n'y a rien à voir.

La bonne volonté ne suffit pas

Et pourtant, les propos de la députée socialiste Anne Emery-Torracinta semblent judicieux. Elle rappelle dans son rapport de minorité que les femmes sont encore largement sous-représentées en politique; que malgré les volontés affichées, le Grand Conseil (33 femmes élues sur 100 représentants), le Conseil d'Etat voire les conseils administratifs restent constitués principalement quand ce n'est pas exclusivement d'hommes. En d'autres termes, écrit-elle, la bonne volonté ne suffit pas. Il est nécessaire de proposer des solutions volontaristes qui établissent l'égalité. Car lorsque l'on doit et bien ... on y arrive! C'est également ce constat que tirent les Socialistes de la

Ville de Genève. Car il faut bien l'avouer, composer une liste paritaire, n'est pas chose facile. La politique genevoise est encore calquée sur un rythme qui correspond avant tout à celles et ceux (surtout ceux) qui peuvent se permettre de quitter leur travail à 17h pour arriver en commission à 17h30 et siéger jusqu'à 19h30 voire pour les séances plénières, 23h. Difficile alors de concilier l'engagement citoyen, que les partis de droite au Conseil municipal qualifient de hobby, avec par exemple une vie de famille.

Quand on veut... on peut!

Or, aujourd'hui encore ce sont principalement les femmes qui s'acquittent de la double journée (professionnelle et familiale). Ajouter à cela une composante politique, amène à cumuler des triples journées ... dur, dur. Toutefois, ce constat du besoin impérieux de repenser l'organisation politique actuelle ne doit pas amener à baisser les bras, s'agissant de l'égalité de la représentation hommes / femmes en politique. C'est du moins l'avis des Socialistes de la Ville de Genève. Avis érigé en principe, concrétisé en volonté ... réalisée. La liste socialiste est paritaire. Eh oui, Mesdames et Messieurs de l'Entente, votre consœur, Anne Emery-Torracinta a raison. Quand on veut, on s'en donne les moyens et souvent ... on peut.

FOLIE DES GRANDEURS

«J'aimerais construire (à Genève) la tour la plus haute d'Europe», plastronne (dans «Le Matin» du 15 octobre) le Conseiller d'Etat Mark Muller...

...c'est pas foutu d'autoriser des pavillons de quais de deux mètres cinquante de haut, et ça veut construire une tour de 270 mètres?

RIEN A FOOT DE LA DANSE

Le Conseiller municipal radical de Lancy Gilles Augsburg, l'un des opposants à la Maison de la Danse, explique qu'il s'y est opposé parce «qu'il manque toujours 12 millions» pour payer le stade de la Praille, et conclut: «Qu'on les trouve avant de lancer d'autres projets» («Le Temps» du 24 octobre)...

...faire payer à la Maison de la Danse l'imbécilité constitutive du stade, c'est lumineux comme raisonnement politique...

Un autre opposant à la Maison de la danse, le libéral Thierry Aeschbacher, explique (dans «Le Courrier» du 23 octobre) que ladite Maison de la Danse ayant un «intérêt supracantonale», il n'y avait pas de raison «que ce soit Lancy qui en supporte les coûts» (ce qui d'ailleurs n'aurait pas été le cas, puisque la Ville versait 750'000 francs de subvention d'exploitation).

...le même raisonnement devrait conduire la Ville de Genève à fermer le Grand Théâtre, la Comédie, les grands musées et la bibliothèque de Champ-Dollon.

HOME, SWEET HOME

L'UDC annonce qu'elle partira aux élections fédérales de 2007 sous le slogan «Ma maison - Notre Suisse» («Le Matin» du 22 octobre)...

...ouais, mais sa maison est un bunker et sa Suisse n'est pas la nôtre...



DR

FRACTURE SOCIALE

Le Conseiller d'Etat Mark Muller, partisan du subventionnement public des festivités annexes à l'Eurofoot 2008, s'est fracturé la clavicule gauche en jouant au foot contre des politiciens de gauche.

Y'a une justice, même dans le sport.

TOUS UNIS

«Juifs et musulmans unis pour les cimetières» ou les carrés confessionnels, titre «La Tribune de Genève» du 5 octobre...

...c'est un bon début. Mais une fois unis pour la paix des morts, faudra peut-être commencer à penser à celle des vivants...

COURRIER DU COEUR

Commentant la sortie du journal du PS-Ville «Causes Communes», «Le Courrier» (du 30 septembre) regrette que «les citations se limitent au «Temps» et à la «Tribune de Genève», c'est à se demander si on lit encore «Le Courrier» chez les socialistes de la Ville.»

...ben oui, on lit encore «Le Courrier». Mais c'est quand même pas de la faute des socialos si on y trouve moins de conneries qu'ailleurs...

Le même «Courrier», constatant que le journal socialiste a partagé avant le 24 septembre les mêmes engagements rédactionnels que lui, se demande si les socialos ne devraient pas rebaptiser leur canard «Causes perdues».

...Effectivement, se retrouver d'accord sur tous les points avec «Le Courrier» est mauvais signe. Mais être arrivé à convaincre les socialistes d'éditer à nouveau un journal et pas un bulletin paroissial suggère que «Causes Communes» n'en est pas à un combat désespéré près.

CRISE DU LOGEMENT EVITEE

En Ville de Genève, pour soutenir les trois PLQ du Mervelet, on avait une belle union sacrée: du Rassemblement pour une politique sociale du logement à la Chambre immobilière, de la Ville au canton, des Libéraux à SolidaritéS, de Christian Ferrazino à Mark Muller (qui n'a donc pas annoncé que de toutes façons, ce projet là, il ne l'autoriserait pas, et a même pronostiqué un premier coup de pioche en 2008). A se demander comment il pouvait encore y avoir des opposants. Surtout que Bob Cramer n'avait pas craint de sonner une charge apocalyptique: si le «non» l'emportait, ce serait «catastrophique», ça signifierait que «les Genevois ne veulent pas mettre un terme à la crise du logement, qu'ils préfèrent la pollution induite par les voitures des gens contraints d'habiter hors du canton, qu'ils ne veulent pas de nouveaux contribuables, qu'ils aiment les déficits et la dette de l'Etat» («La Tribune de Genève» du 3 octobre). C'est tout? En plus, si ça se trouve, les opposants, ils mangent les chtis nenfants, ils sont membres d'Al Qaïda et ils sont payés par la Corée du Nord.

Rappelons que le projet dont le refus aurait été une telle catastrophe porte sur 300 logements, plus, éventuellement, si tout va bien, dans une deuxième étape, sur 300 autres. Et pas sur la survie de la République en particulier et de la planète en général. Après l'acceptation des trois PLQ, Cramer a exprimé son espoir que les référendaires ne seront pas «mauvais perdants» et ne «joueront pas les prolongations devant les tribunaux». Espérons en effet que les perdants ne seront pas aussi mauvais perdants que Bob se préparait à l'être. Finalement, les trois PLQ ont été acceptés à plus des deux tiers (sauf dans l'arrondissement des Crêts, celui du Mervelet, précisément, où la majorité est inverse, et à Vieusseux, où la majorité acceptante tourne autour de 54% seulement). Et c'est même la première fois depuis longtemps que des PLQ attaqués par référendum sont acceptés par le bon peuple.

LA RADE DE SEMPACH

Le conseiller municipal libéral Alexis Barbey, («La Tribune du 17 octobre») résumant le sens profond de la démarche des libéraux lorsqu'ils ont décidé tout seuls, sans consulter leurs alliés, de lancer un référendum contre le crédit d'implantation de nouveaux pavillons sur les quais, n'y est pas allé avec le plat de la hallebarde: «Nous sommes le Winkelried de la droite»...

...Quelqu'un peut-il lui rappeler comment Winkelried a fini?



DR

TERRA INCOGNITA

Témoignages de réfugiés sur l'accueil qui leur a été réservé en Suisse («La Tribune de Genève» du 21 octobre et du 23 octobre): «on m'a logée dans un magnifique hôtel, avec vue sur le lac»... j'ai été traité «comme un prince», immatriculé à l'Université «sur parole», avec une bourse d'étude... le dévouement des habitants a été «extraordinaire», leur soutien «populaire, spontané et authentique»... «les Suisses n'ont pas seulement ouvert leur porte-monnaie, mais leur coeur aussi»... Genève «nous a offert une nouvelle patrie»...

...ah oui, juste un truc: il s'agit de réfugiés hongrois, arrivés en 1956... et la «Tribune» s'interroge: «Est-ce bien en Suisse que des milliers d'étudiants hongrois ont trouvé refuge durant l'automne 1956? Est-ce bien cette même Europe qui a offert l'asile à près de 200'000 Magyars dans les semaines qui ont suivi la répression brutale du soulèvement de Budapest?»

(...) Comment se fait-il, cinquante ans après, que les requérants d'asile soient à ce point devenus à nos yeux des êtres suspects, des simulateurs cherchant à abuser de notre générosité?»...

...Comment se fait-il? Ben, c'est simple: les Hongrois étaient Européens, blancs, chrétiens et anticommunistes, et les réfugiés d'aujourd'hui sont souvent basanés (pouah!), africains ou asiatiques (beuark!), musulmans (vade retro satanas!) et parfois même de gauche (y'en a qui cumulent les tares)...

ETRANGE...

Faisant part de la réaction du Conseil fédéral aux déclarations de Blocher, Moritz Leuenberger a exprimé les «regrets» du gouvernement «que cette discussion ait eu lieu à l'étranger» («La Tribune de Genève» du 19 octobre)

...dire des conneries à l'étranger, c'est plus grave qu'en dire en Suisse?

L'EDITO DU DOSSIER

OFFRE CULTURELLE:
L'AFFAIRE DE TOUS

© 2006 François Jean-Richard

Sandrine Salerno,
Présidente des socialistes de
la Ville de Genève.

En matière culturelle, la Ville de Genève rassemble une offre abondante, extrêmement diversifiée et de très belle qualité. Parallèlement et depuis plusieurs années, les équipements et les programmations culturelles ont vu le jour dans d'autres communes urbaines. A titre d'exemple, citons le Forum à Meyrin, la saison des spectacles à Onex, l'offre culturelle de Plan-les-Ouates, le théâtre à Carouge, la musique à Vernier. Et l'Etat ?

Dans cette constellation communale, il peine à trouver son identité. Partenaire privilégié des communes, on pourrait s'attendre à le voir assumer le rôle de rassembleur des forces communales. Las! Nombreux sont les parlementaires (de droite et d'extrême droite) qui verraient d'un bon œil la suppression de l'encombrante loi sur la culture. A ce titre, les difficultés cantonales et la bonne santé financière de la plupart des communes suscitent les occasions rêvées pour motiver le désengagement.

Or, ne nous y trompons pas. La politique culturelle, à l'image des politiques d'investissement lorsqu'elles sont ambitieuses, nécessite que les efforts des uns rencontrent ceux des autres. Ici aussi, il s'agit de faire ensemble, de fédérer les énergies et les volontés, d'imaginer d'emblée des projets portés par le plus grand nombre. Concrètement, pour les acteurs institutionnels, cela implique des lieux de discussion des projets et la mise en commun de moyens financiers adéquats. La Conférence culturelle et le fond d'équipement intercommunal sont, en ce sens, des instruments de travail essentiels. Toutefois, nous constatons qu'à ce jour ils s'avèrent encore insatisfaisants, incapables de garantir une péréquation intercommunale qui tienne réellement compte des investissements et des charges liées aux infrastructures culturelles. Convaincus, qu'il est temps de dessiner une politique culturelle qui s'intègre dans un espace régional, les socialistes plaident pour la mise en commun des ressources, seule garante de l'épanouissement d'une politique culturelle ambitieuse, cohérente et satisfaisante. Reste à souhaiter que nous soyons suivis!

LA CULTURE, UNE VISION A LONG TERME



© 2006 jkphoto.ch

Editorial: Offre culturelle, l'affaire de tous	p. 5
Les grands travaux	p. 5
Cinq cents ans de culture: aimée ou mal aimée	p. 6
Créativité et proximité	p. 7
La peur des zéros mène la danse	p. 8
Une convention avortée? Pas pour tous!	p. 8
Adresses utiles	p. 8

DOSSIER

CULTURE COMMUNALE ET REGIONALE

LES GRANDS TRAVAUX

PS
Ville de Genève

Les chantiers seront nombreux ces prochaines années, il s'agira de faire aboutir des projets importants comme la nouvelle Comédie, la Maison de la danse, l'agrandissement du Musée d'ethnographie, la rénovation du Musée d'art et d'histoire, l'aménagement du Bâtiment d'art contemporain (Bac +3), etc.. Il s'agira aussi de créer des espaces de travail pour les artistes et les compagnies de théâtre et de danse. Pourquoi ne pas acquérir un bâtiment industriel permettant un regroupement des besoins ou accepter, enfin, que certaines zones attribuées aux terrains industriels soient déclassées? Il s'agira aussi d'être attentif aux mouvements émergents, aux jeunes artistes, aux nouveaux projets... Respecter d'une part la responsabilité envers nos

grandes institutions et permettre le renouvellement et l'innovation; voilà tout un programme! Alors, comment réaliser cet ambitieux programme alors même qu'on nous annonce des déficits et des budgets réduits?

Les socialistes, soucieux de favoriser les partenariats avec d'autres collectivités publiques en matière de culture, se sont engagés pour la «Conférence culturelle», structure légère rassemblant l'Etat et les communes qui le souhaitent (Ville de Genève, Lancy, Plan-les-Ouates, etc.). Le partenariat est aujourd'hui incontournable à la réalisation des futurs grands investissements. Mais aussi au subventionnement des institutions et de la création.

Les socialistes souhaitent un partenariat entre les grandes communes urbaines et l'Etat. De même une péréquation avec les

petites communes et la région transfrontalière est nécessaire. C'est une nouvelle façon de penser et de collaborer qui doit se mettre en place, une vision commune qui doit passer par-dessus les frontières communales pour développer un modèle plus équitable, qui permettra alors de penser l'avenir de la culture dans notre région.

Enfin, les prochaines élections municipales seront déterminantes. La droite et l'extrême-droite marquent leur volonté de supprimer les subventions pour équilibrer des budgets qu'elles appauvrissent sans cesse avec des baisses d'impôts.

La population devra se déterminer sur le projet de société qu'elle souhaite voir se développer à Genève et dans la région. Les socialistes espèrent que ce sera un projet qui ouvrira de nouvelles collaborations, à l'échelle régionale.

➤ *Les socialistes Ville de Genève*

GENEVE, CALVIN VERSUS VOLTAIRE

CINQ CENTS ANS DE CULTURE, AIMEE OU MAL AIMEE!

Isabelle Brunier,
Historienne.

Art religieux et plaisirs profanes

Durant le Moyen Age genevois, et particulièrement au XV^e siècle, période de prospérité économique et d'influences artistiques en provenance de diverses parties d'Europe, tous les arts étaient pratiqués, dont certains vestiges subsistent. Peintres et sculpteurs, tapissiers et chanteurs déployaient leurs talents pour embellir de leurs productions les édifices religieux, bien sûr, mais également les demeures seigneuriales ou celles de riches marchands. On oublie bien souvent que le premier paysage réel représenté dans la peinture occidentale, et actuellement conservé au Musée d'art et d'histoire, est celui de la rade de Genève, plus précisément les Eaux-Vives vues des Pâquis, avec le Môle et le petit Salève en fond, peint par Conrad Witz en 1444 pour l'un des panneaux du grand retable de la Cathédrale! Et l'on n'excluait pas le peuple, convié qu'il était aux représentations théâtrales de soties ou de mystères données dans la rue par des bateleurs de passage!



Instruction, mais sans distractions

L'adoption de la Réforme marque un réel coup de frein dans la production artistique. En effet, la musique, la peinture décorative, la sculpture sont quasiment bannies de la vie quotidienne. Après une polémique suscitée par le

projet de représentation d'une moralité qui voit, en 1546, Calvin lui-même en butte aux critiques de la Compagnie des pasteurs, le théâtre n'échappe plus à l'interdit qu'à l'occasion de rares célébrations patriotiques... ou sous la plume de Théodore de Bèze, pour son «Abraham sacrificant»! En revanche, c'est bien au XVI^e siècle que la fondation du Collège et de sa bibliothèque (ancêtre de la Bibliothèque publique et universitaire) contribue à la propagation de l'instruction et de la lecture, instrument indispensable à l'acquisition du savoir. Il faut cependant attendre le XVIII^e siècle pour voir renaître, graduellement, certains arts de la scène.

Lunimeux XVIII^e siècle

La musique profane, tout d'abord, trouve un cercle d'amateurs suffisamment influents pour obtenir des autorisations, dès 1718, une salle de l'Hôtel de Ville afin d'y organiser des concerts hebdomadaires. En 1766, le jeune Mozart, âgé de dix ans, y donne deux mémorables prestations. Le théâtre, quant à lui, se voit réintroduit à Genève, ou plutôt dans ses environs, par

Voltaire, faisant naître d'ailleurs une polémique sur le sujet entre d'Alembert et Rousseau! Finalement, le théâtre de Neuve, inauguré en 1783, abritera pendant un siècle comédies et opéras avant d'être remplacé par le Grand Théâtre. Le siècle des Lumières dote également Genève d'une Ecole publique de dessin, ouverte en 1751, qui, si elle sert surtout aux arts appliqués dans le domaine de l'horlogerie, n'en demeure pas moins l'une des plus anciennes écoles d'art d'Europe.

Des institutions héritées du XIX^e siècle

C'est cependant durant le XIX^e siècle que se créent, se reprennent et s'agrandissent la plupart des grandes institutions encore existantes actuellement. On trouve souvent à leur origine l'initiative généreuse de mécènes amateurs d'art: ainsi le musée Rath, premier musée construit en Suisse, l'Athénée, ou encore le Conservatoire et le Victoria Hall. Tombés dans l'escarcelle de la Ville, ces luxueux cadeaux se révèlent, à terme, presque empoisonnés... mais néanmoins indispensables!

LA CONFERENCE CULTURELLE

UNE CONVENTION AVORTEE? PAS POUR TOUS!

Christiane Leuenberger
Présidente de la Commission
culturelle du PSG

C'est une convention visant à régler la collaboration, dans le domaine de la politique culturelle, entre l'Etat, la Ville de Genève et différentes communes genevoises qui voudront bien la ratifier et collaborer en véritable partenariat sur certains projets dont bénéficieront les citoyen-e-s du canton. Elle a été avalisée par l'Etat et par la Ville de Genève en 2004 et par les communes de Lancy et Plan-les-Ouates en 2005. Ses buts sont d'assurer la pérennité des institutions et des manifestations culturelles reconnues d'intérêt cantonal ou régional; de coordonner les politiques de développement et de financement des infrastructures culturelles, d'encourager l'accès de tous à la culture; veiller à la diversité de la création et de l'offre culturelle et définir des critères de soutien. Cette convention contribue à une régionalisation de notre politique culturelle, une politique du faire-ensemble.

Critiques et refus

L'hiver dernier, quelques communes ont émis des critiques à son encontre

et l'ont refusée. Il est vrai que certains articles de la convention sont flous et ne remportent pas l'unanimité. Plusieurs communes devraient se réunir pour proposer des aménagements à la Conférence culturelle, tels que: une autre répartition des voix dans les prises de décisions et un véritable pouvoir financier. Si nous voulons avoir une politique culturelle cantonale diversifiée et bien gérée, une collaboration transversale est inéluctable. Le chacun pour soi n'a jamais débouché sur une bonne politique.

Des exemples porteurs

Les acteurs qui l'ont déjà signée ont mis l'ouvrage sur le métier en instaurant un partenariat pour l'élargissement du Chéquier culture permettant l'accès à la culture aux personnes à revenu modeste (six bons de réductions de dix francs à utiliser dans différentes institutions culturelles), le développement du Festival Hip-Hop dans la commune de Plan-les-Ouates et le soutien à la Maison de la Danse à Lancy.

Balayer les réticences

Si nous voulons que la politique culturelle avance à Genève, il faut que les acteurs culturels et les politiciens gene-



© 2006 Xavier Supapi

vois incitent les communes à adhérer à cette convention. Si les communes participaient au financement et collaboraient, cela permettrait à Genève de voir des partenaires unis pour édifier et faire fonctionner: une Maison Rousseau, une Nouvelle Comédie,

une Maison des Musiques actuelles, une Maison de la Danse (malheureusement pas à Lancy) ... Alors, nous pourrions en conclure que la Conférence culturelle est un élément moteur et novateur pour faire avancer le paysage culturel genevois.

LE ROLE DE LA CULTURE DANS LES COMMUNES

DIVERSITE ET PROXIMITE

Quelles perceptions peuvent avoir les habitant-e-s de la ville de Genève envers la culture et son rôle dans les communes genevoises? Est-ce que ce regard diffère si les citoyen-nes de cette ville sont des spectateurs fidèles et avertis? Certes, les noms de Meyrin, avec une offre exceptionnelle de spectacles d'accueil, tant au niveau qualitatif que quantitatif, et d'Onex, ayant choisi un créneau très spécifique et unique des spectacles de variétés de qualité, viennent immédiatement à l'esprit. Mais que sait-on des autres communes, des partenariats entre les communes genevoises, entre ces entités étatiques et les personnes vivant dans ces communes, des subventions accordées, etc?

Françoise Dupraz,
membre du PS Ville de Genève,
responsable du Service culturel
de Plan-les-Ouates

Si les compagnies indépendantes souffrent et subissent régulièrement les aléas liés à la recherche de fonds, à la fidélisation ou non des soutiens, elles bénéficient en contre-partie d'une liberté et d'une indépendance totale quant à leurs choix artistiques. Les services culturels des communes actives dans une programmation régulière bénéficient eux d'une assurance certaine, dès les budgets votés, mais doivent, en contre-partie, réaliser un travail de «funambule» entre de vrais choix artistiques, les désirs des conseils administratifs, les envies des conseils municipaux, les attentes des habitant-e-s des communes et la reconnaissance des spectateurs venant de l'extérieur dont la participation et la présence sont indispensables. Il faut également ajouter à cela des paramètres liés à l'insertion de ces activités dans un réseau local, voire régional. L'importance des montants nécessaires pour la création théâtrale notamment, prive l'activité des communes sur ce plan; seules parfois, des co-productions peuvent être envisagées avec d'autres structures.

Un investissement constant

Peu de personnes imaginent l'énergie qu'il faut développer en permanence pour que les politiques gardent en mémoire qu'ils n'ont pas en charge «que la politique culturelle» et que les professionnel-les de la culture dans les communes ne s'investissent uniquement dans la mise en oeuvre de «la politique artistique».

Quel que soit le niveau de ses activités culturelles ou socio-culturelles, une commune, en tant que lieu de vie, se doit d'améliorer le bien-être de ses habitant-e-s, notamment par la sensibilisation et l'ouverture de ce public envers différents arts, tout en permettant la rencontre et la découverte de l'autre. Les subventions communales aux sociétés, les prêts de locaux aux musiques municipales, aux groupes de jeunes, aux écoles cantonales de musique sont l'un des premiers soutiens financiers à des associations dépassant les frontières locales, telles que l'EPI (*), la Fondation CMA (*), et des théâtres situés près de certaines communes. De même, des communes accordent des subventions culturelles pour des projets ne se déroulant pas sur leur territoire mais qu'elles considèrent de qualité. De plus, une vingtaine d'entre-elles participent à l'action «Chéquier culture» (PLO) et

nombreuses sont celles qui reconnaissent la carte «vingt ans, vingt francs» émise par la Ville de Genève.

Prenons pour exemple les différents projets culturels de la commune de Plan-les-Ouates qui a eu l'audace en 1990 (alors que seulement 5000 habitant-e-s y vivaient au lieu des 9'000 à ce jour) de créer un service culturel. Grâce aux convictions et à l'énergie de 3 conseiller/ères administratifs PDC, ce service a pu se développer tant au niveau de la programmation qu'au travers de nombreuses actions citoyennes et/ou participatives. Chaque manifestation culturelle est l'occasion de développer un partenariat spécifique. Le festival «La Cour des Contes» s'est donné pour mission de promouvoir l'art de la parole, dans sa forme professionnelle. Bien qu'ayant dépassé les frontières communales en s'installant aux Bains des Pâquis, au Chat Noir, sur les mouettes genevoises, à la prison de Champ-Dollon, il permet à la totalité des classes de Plan-les-Ouates d'accueillir des conteurs et conteuses intervenant dans les écoles.

Culture alternative

Le «Hip-hop Communes-Ikation Festival» (*), initié par le service culturel de Plan-les-Ouates il y a plus de 10 ans, offre à une trentaine de jeunes de la région la possibilité de s'y investir. Financé principalement par 7 communes de Genève-Sud, avec la collaboration des centres de loisirs des communes respectives et le soutien financier il y a quelques années du Conseil d'Etat et depuis 2004, de la Ville de Genève, ce festival est un très bel exemple de collaboration inter-communale née bien avant les prémises de la conférence culturelle. Convaincre des élu-e-s communaux de la nécessité de la promotion d'une culture alternative, méconnue et trop souvent méprisée relève d'un défi permanent, lié aux incertitudes relatives aux résultats des élections.

Les spectacles présentés depuis septembre 2006 à l'Espace Vélodrome donnent l'occasion de nouveaux partenariats avec les associations d'habitants, les écoles, cycles et collèges voisins.

Une approche plurielle

Mais si les programmations culturelles sont les éléments visibles des actions en la matière, il ne faut jamais sous-estimer toutes les démarches «invisibles» permettant à la culture de nourrir, de tisser le lien social. Deux exemples réalisés à Plan-les-Ouates: en 2002, le Conseil Municipal vota un budget important pour une nouvelle ligne consacrée à l'aide à la création. Deux années durant, grâce à cette volonté, deux conteurs ont récolté des récits de vie



DR

auprès des anciens et nouveaux habitants, des jeunes, des retraités, des travailleurs de l'importante zone industrielle. Au delà des spectacles créés grâce au de tranches de vie, les échanges, les rencontres, les émotions partagées par toutes et tous restent une attache forte.

Une collaboration constructive

Toujours grâce au montant accordé à l'aide à la création, malheureusement depuis lors fortement réduit, un nouveau projet se met sur pied présentement, initié par le Service culturel. Le Collège Aimée-Stitelmann, très récemment installé à Plan-les-Ouates, va accueillir environ 1'000 jeunes. La réflexion conjointe tourne autour de l'intégration de ces élèves dans la vie quotidienne de la commune. Un projet «guide itinéraires/rencontres» va permettre la découverte réciproque entre les élèves, les habitants, les entreprises de la zone industrielle, les services de la commune et les lieux de vie. Des enseignants de français et d'art visuel et un doyen participent activement à cette dynamique collaborative qui se déroulera sur deux années scolaires.

Convaincue que l'action culturelle communale doit être partagée, Geneviève Arnold, conseillère administrative

déléguée à la culturelle, actuellement maire, a été l'initiatrice du renouveau de la Conférence culturelle, appuyée en ce sens, par le vote positif du conseil municipal de Plan-les-Ouates.

Qualité de vie

Deux communes excentrées, Versoix (12'000 habitants) et Collonge-Bellerive, (7'000) disposent de très beaux espaces, de vrais petits bijoux, les Caves de Bon-Séjour pour la première, l'EpiCentre pour la deuxième. Des programmations de qualité y sont présentées régulièrement et méritent d'être mises en exergue.

Si les actrices et acteurs culturel-les ainsi que les politicien-nes sont conscient-e-s que les communes sont des lieux privilégiés pour des actions de proximité, nul n'oublie les répercussions favorables et les bénéfiques que chaque collectivité publique engrange grâce à la réputation positive qui en découle et à l'amélioration du bien-être socio-culturel.

www.epi-musique.ch

www.fcma.ch

www.plan-les-ouates.ch/plo

www.communes-ikation.com

www.versoix.ch

CENTRE SOCIOCULTUREL DE LANCY - VOTATION DU 22 OCTOBRE 2006

LA PEUR DES ZEROS MENE LA DANSE

Le 22 octobre dernier, les électeurs lancéens ont refusé à 62% le crédit d'étude qui devait mener à la construction du Centre socioculturel dans le quartier de Palettes à Lancy-sud. Pour rappel, ce centre devait comprendre non seulement la Maison de la danse, mais aussi une salle polyvalente et une bibliothèque-médiathèque.

Christian Marchiando.

Quelles sont les raisons de l'échec?

Le comité de soutien a eu, lors des stands qu'il a tenus, l'occasion d'avoir des discussions avec de nombreux habitants. Si l'une des raisons de l'échec est très certainement le refus de la Maison de la danse, on a pu aussi percevoir d'autres raisons du refus:

Le coût de 45 millions. Un chiffre à six zéros fait toujours peur. La peur des nuisances dans le quartier: le bruit que peuvent générer les spectacles, les spectateurs ou simplement les personnes qui pourraient venir au Centre. Des problèmes de parking, le doute sur l'utilité du centre alors qu'il serait préférable selon certaines personnes de consacrer l'argent de la commune à d'autres besoins, notamment la création de crèches. Enfin, plus prosaïquement, la méfiance vis-à-vis des autorités.

Les peurs mènent à l'échec

Il est très difficile de percevoir l'importance de chacune de ces raisons ou craintes, et le refus de la Maison de la danse elle-même pourrait ne pas être, à lui seul, la cause principale du rejet.

On peut cependant souligner la difficulté de faire accepter par nos concitoyens des projets d'importance, même dans un quartier et une zone encore en plein développement. Affirmer que ce centre peut être un beau lieu de rencontre et de développement sur le plan culturel n'a pas suffi.

Et maintenant, quel futur?

L'ADC, l'Association de la Danse contemporaine qui aurait géré la Maison de la Danse, ainsi que les milieux de la danse devront remettre l'ouvrage sur le métier et trouver un nouveau lieu. Les 10'000 signatures récoltées en faveur du projet représentent à ce titre



développement harmonieux avec la participation des autres communes dans des projets importants dont le rayonnement dépasse les frontières, et j'emploie ce mot à dessein, d'une commune? Ou faut-il déléguer ces tâches au canton alors que l'on connaît ses difficultés actuelles?

Table rase

Lancy devra aussi reprendre l'ouvrage à zéro. Il n'est pas certain qu'un Centre avec tous ses composants sauf la Maison de la danse soit réaliste ou d'un coût réellement inférieur. Ce serait alors un bel autogoal, également pour les référendaires qui ont toujours affirmé qu'ils soutenaient un tel Centre. Mais à nouveau, les besoins sont réels. Le dialogue avec les habitants et citoyens sur tout nouveau projet, représente dès lors, un réel défi.

www.adc-geneve.ch

un élément rassurant. Cependant, la problématique du développement de la culture à Genève est plus ouverte que jamais. Est-il normal que la ville assume la plus grande partie du coût de la culture? Comment assurer un

HALLES DE L'ILES

L'EAU COULE SOUS LES PONTS ET LA BRASSERIE DEMEURE

Thierry Piguet,
conseiller municipal.

En janvier 2002, le Conseil municipal de la Ville de Genève votait «Pour un nouveau projet d'animation des Halles de l'île.» On pouvait alors respirer. Le lieu allait reprendre vie pour le plus grand plaisir des habitantes et habitants de la commune. En janvier 2004, le Conseil administratif rendait ses conclusions et précisait notamment que les Halles de l'île doivent rester un espace public et qu'elles sont destinées à des activités culturelles susceptibles de garantir une animation pendant l'année. Ces deux intentions nous permettaient déjà d'imaginer le lieu. Convivial, rassembleur, animé 365 jours par an.

Et bien, ce sera une brasserie! Au premier étage, les espaces seront aménagés pour des librairies. Les studios d'artistes subsisteront tels quels. La brasserie actuelle sera agrandie, transformée. Et l'espace culturel, dans tout cela?



© 2006 François Jean-Richard

Que d'air brassé pour une brasserie!

Réaménager une brasserie, au bord de l'eau, qui permette à la population de trouver sur cette rive un endroit convivial, c'est ce que nous pouvons souhaiter. Genève a effectivement besoin de lieux de détente et d'animation. Mais quid de l'espace culturel?

Doit-on envisager de la part du Conseil Administratif l'impossibilité récurrente d'imaginer dans ce lieu un concept qui permettent à des artistes de créer, d'exposer, de produire, de dispenser leur art avec une population désireuse de découvrir une autre culture, populaire, alternative, et ainsi

d'échanger, de participer à ces manifestations, de partager aussi des moments festifs?

Frigidité culturelle

Le Service d'architecture de la Ville de Genève est très clair sur les possibilités de production. Ce sera une brasserie et non pas un lieu culturel. Il n'y aura simplement que quelques animations, pas de spectacle et par conséquent pas de scène! Faut-il tout ce temps pour enterrer, définitivement, une idée généreuse qui aurait permis d'optimiser les différents espaces, de développer des activités culturelles et artistiques - et par là même donner aux artistes des lieux de création - de répondre à un besoin de mixité d'un tel emplacement et ainsi, de favoriser les synergies d'une population curieuse et friande de nouveautés?

L'eau coule et rien n'a changé

Il en va d'une responsabilité culturelle, mais encore eut-il fallu qu'elle soit assumée. A notre sens, ce n'est pas le cas, et c'est regrettable.

ADRESSES UTILES

DEPARTEMENT DES AFFAIRES CULTURELLES (Ville de Genève)
17-19, route de Malagnou
CP 9 - 1211 Genève 17
Tél.: 022 418 65 00
www.ville-ge.ch/culturel
dac@ville-ge.ch

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES - DIP
7, place de la Taconnerie
CP 3925 - 1211 Genève 3
Tél.: 022 327 34 40
www.geneve.ch/culture
affaires-culturelles.dip@etat.ge.ch

BUREAU CULTUREL DE GENEVE
63, rue de Berne
1201 Genève
Tél.: 022 732 72 01
www.bureauculturel.ch
geneve@bureauculturel.ch

MOUVEMENT 804
www.mouvement804.ch
info@mouvement804.ch

EXECUTIF A GAUCHE, LEGISLATIF A DROITE

ALLIANCES ET COMPROMIS

Après l'élection du Conseil d'Etat, notre république s'est retrouvée avec un Parlement à majorité de droite avec un rapport des forces en présence tel qu'il nous faudrait remonter loin dans l'histoire pour retrouver une configuration identique

Alberto Velasco,
Député au Grand Conseil.

Suite à l'auto exclusion de l'AdG, conséquence d'un crétinisme politique dont la gauche a le secret, et des décombres de ce que fut l'alternative, le Parlement s'est retrouvé avec 67 députés pour défendre des intérêts de droite et 33 députés, socialistes et verts, se réclamant des idées de gauche mais avec des tendances bien différentes. Cette minorité, composée par un PS sans grande culture d'opposition mais plutôt de consensus participatif, et des Verts en mutation avec une tendance au recentrage, s'est retrouvé bien empruntée à la suite de l'élection d'une majorité de centre gauche au Conseil d'Etat. En effet, pour appuyer cette majorité de centre gauche elle allait

devoir servir de marche pied à la majorité gouvernementale à l'heure de ratifier les compromis que cette dernière sera appelée à faire pour passer ses projets.

Une majorité de compromis

Partant du principe que le pouvoir de légiférer et de voter les projets, se retrouve au niveau du Grand Conseil, cette majorité gouvernementale, sans majorité parlementaire, doit se reposer sur une majorité qui soit le reflet des compromis effectués au sein du Conseil d'Etat. Pour cela, elle doit d'une part obliger ses composantes à adopter ses compromis quelque soit l'orientation prise et d'autre part à chercher les alliances nécessaires pour les faire passer. Pour visualiser cette configuration d'opportunité, peut-être conjoncturelle,

prenons le vote du budget avec les propositions de diminutions des charges imposées par le Conseil d'Etat. Les Libéraux et l'UDC ont refusé le budget 2006 et sont prêts à faire de même en 2007. Les quatre partis qui l'ont voté, sans le sourire, sont les Radicaux, PDC, Verts et Socialistes. Ce sont les mêmes formations qui vont accepter les accords négociés entre la fonction publique et le Conseil d'Etat et qui nous sont soumis sous forme de projet de loi. Ces partis voteront également les transferts d'actifs concoctés par le Conseil d'Etat, aux entreprises autonomes, TPG, SIG et AEG, en spoliant l'Etat au passage. Vote de transfert d'actifs qui pour le PS représente certains reniements aux positions émises à l'époque par notre camarade Micheline alors Conseillère d'Etat!

La gauche dos au mur

Voilà, comment de manière implicite s'est constitué une nouvelle majorité de centre droit pour la droite et de centre gauche, bien entendu, pour la gauche! À terme, les Libéraux devront se rallier ou rejoindre l'opposition avec l'UDC. Quant au MCG bien qu'à droite, il vote souvent avec la gauche et les verts mais ne pouvant offrir une majorité aux Socialistes et Verts, ces derniers doivent se tourner vers les radicaux et PDC pour composer.

C'est dire si la marge de manœuvre de la fraction PS au Grand Conseil est réduite presque à néant et totalement sujette aux compromis auxquels ses Conseillers d'Etat sont obligés à consentir.

ACTUALITES CANTONALES ET FEDERALES

BLOCHER A ANKARA**ETAT DE DROIT ET DEMOCRATIE:
BLOCHER S'EN FOUT!**

Ainsi donc, sur invitation du Ministre turc de la justice, Cemil Cicek, Christophe Blocher s'est rendu début octobre à Ankara pour commémorer les 80 ans du Code Civil turc. Au menu, déclarations fracassantes sur la norme pénale anti raciste au moment d'évoquer le génocide arménien et oreille attentive aux demandes ministérielles turques de renvoi de kurdes domiciliés en Suisse.

Carlo Sommaruga,
Conseiller national.

Rien, mais rien, sur la situation des droits de l'homme et le droit des minorités dans ce pays. Or, si la Suisse, il y a 80 ans, a pu «exporter» vers la Turquie son code civil considéré à l'époque comme un exemple de clarté et de laïcité, aujourd'hui elle est à même de proposer un modèle politique fédéral garantissant le respect des minorités qu'elles soient politiques, linguistiques, culturelles ou religieuses et un savoir faire en matière de mise en œuvre des droits de l'homme. Mais ce parallèle historique avec les éléments de force de notre état de droit ne pouvait pas hélas effleurer l'esprit de notre ministre de la Justice.

Ironie du sort, le Parlement européen, fin septembre, et la Commission européenne, courant octobre, rendaient publics les rapports sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion. La mesure annuelle est faite à l'aune des critères d'adhésion fixés par le Conseil. Ces critères, nommés «Critères de Copenhague», au-delà d'exiger la reprise de l'acquis communautaire et la mise en place d'une économie de marché capable de supporter la concurrence économique, posent que l'adhésion d'un nouvel Etat est soumise à la mise en place «d'institutions stables, garantissant l'état de droit, la démocratie, les droits humains et le respect des minorités de leur protections». Ce sont là des

valeurs fondamentales qui sont d'ailleurs partagées par la Suisse. Or le constat de l'Union européenne est sans équivoque. Ces critères sont loin d'être remplis.

En matière de liberté d'expression les défenseurs de droits de l'homme continuent d'être poursuivis. Pour ce qui est des «crimes terroristes» la loi turque antiterroriste est contraire à l'avis du rapporteur spécial sur le terrorisme du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et s'oppose aux réformes antérieures en matière de libertés fondamentales. En ce qui concerne les minorités religieuses, aucun progrès n'a été enregistré. Pour ce qui est de la question kurde les rapports sont sévères: il manque une stratégie globale en vue du développement politique, économique et social de la région. Enfin soulignons que sur les 290 arrêts prononcés par la Cour européenne des droits de l'Homme en 2005 dans des affaires concernant la Turquie, 270 ont constaté une ou plusieurs violations des droits humains. Etc., etc... Christoph Blocher ne peut et ne pouvait ignorer cela.

Un vrai homme d'Etat aurait rappelé - sans doute en des termes diplomatiques - que cette réalité est inacceptable pour la Suisse plutôt que d'amadouer son interlocuteur en contestant l'opportunité d'une norme pénale acceptée par le peuple suisse. Etat de droit et démocratie ne sont qu'un slogan vide de sens pour certains. Blocher compte parmi ceux-là.

**BREF RAPPEL POUR SOUTENIR LA SOLIDARITE EUROPEENNE
75% DE OUI POUR LE MINI MILLIARD**

Quoiqu'en dise les autistes de l'UDC et de l'ASIN, l'argumentaire en faveur de la loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est est déjà bien répandu et les derniers sondages sont là pour en attester. Contentons-nous donc, pour commencer, par rappeler très brièvement la batterie de raisons conventionnelles qui commande de voter OUI le 26 novembre.

Grégoire Carasso.

Bilatéralisme et crédibilité helvétique

L'importance capitale de la voie bilatérale qui doit être une fois encore confirmée par le peuple. Un refus le 26 novembre hypothéquerait sérieusement cette stratégie pragmatique que suit le Conseil fédéral depuis bientôt 15 ans. Il en va de la crédibilité de la Suisse. Elle ne peut se permettre, en reniant son engagement de soutien financier, d'infliger un tel camouflet à son plus grand partenaire (en 2005 la Confédération a réalisé 71.4% de ses échanges commerciaux avec l'UE - 6,6% inversement).

Les retombées économiques

L'aide au développement consenti par la Suisse ouvre, directement et indirectement, de vastes marchés à nos exportations et représente des sommes colossales pour notre économie.

Accroissement de la sécurité

Les secteurs concernés par les projets helvétiques dans les 10 nouveaux pays membres de l'UE augmentent notre sécurité immédiate (modernisation de centrales nucléaires, lutte contre la criminalité organisée, ...).

Ressources et financements

Le financement des 100 millions annuels pendant une décennie est assuré sans porter préjudice à l'aide accordée aux autres pays, et sans nouvel impôt: 60% sont issus des Départements des Affaires étrangères et de l'Economie, tandis que

40% proviennent de la Caisse fédérale, elle-même alimentée par les dizaines de millions que rapporte l'imposition des revenus de l'épargne déposée en Suisse par des citoyens européens.

Maintien de la souveraineté

la Confédération choisit, contrôle et maîtrise totalement les projets qu'elle finance.

Voilà pour la liturgie classique qu'il est toujours utile d'opposer aux égarements des extrémistes de tous bords. Mais dans un organe comme le nôtre, un pas supplémentaire doit être franchi. L'augmentation de l'aide au 10 nouveaux pays membres à 100 millions par année est, tous comptes faits, bien maigre. Le fond de cohésion de l'UE, auquel nous ne versons pas un copeck, est doté lui de 33 milliards par année. Avec notre mini milliard sur dix ans, nous demeurerons l'Etat le moins solidaire puisque proportionnellement les Islandais, les Liechtensteinois et les Norvégiens (non membres de l'UE) contribuent eux de manière quatre fois plus importante. Voilà ce que nos voisins considèrent être le juste prix de la stabilité.

Ainsi, ce que nous devons viser le 26 novembre n'est pas un timide 51%, mais un puissant 75% de OUI. Seul un tel résultat ne laissera pas planer de doute sur le fait que le peuple suisse sait prendre ses responsabilités. Après des siècles de guerres, la paix du continent européen est et a une valeur que nous devons soutenir fièrement.

La violence conjugale est aujourd'hui considérée comme un délit grave. Il aura fallu de nombreuses années et la volonté ferme de femmes et d'hommes pour que ce type de violence soit reconnu. Il y a quelques années encore, la violence conjugale était perçue comme une problématique privée. Il n'y avait donc pas de politique publique visant à la prendre en main. Heureusement, une prise de conscience a eu lieu et un vrai travail de prévention et d'accompagnement de femmes victimes a pu être mis en place. Causes communes a souhaité présenter une association active dans le domaine de l'aide aux victimes: Solidarité femmes. Merci à Elisabeth Rod-Grangé d'avoir accepté de nous rencontrer dans les locaux de l'association au 46 route de Montchoisy, dans le quartier des Eaux-Vives.



SOLIDARITE FEMMES

LUTTER CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

**Propos recueillis par
Valentina Wenger-Andreoli**

Comment est née Solidarités femmes?

Elisabeth Rod-Grangé: Elle a été créée par des femmes militantes, en 1977. Elles s'étaient rendu compte qu'il n'y avait, à Genève, aucun lieu pour accueillir, soutenir et aider les femmes victimes de violence conjugale qui n'avaient donc que deux choix: rester dans la situation de violence ou partir dans des conditions le plus souvent désastreuses, particulièrement du point de vue économique. Une permanence téléphonique a d'abord été mise en place, puis un lieu d'hébergement s'est créé. Subventionnée par la Ville puis par le canton, l'association est parvenue, au fil des années, à développer et affiner ses prestations. Elle s'est professionnalisée et a tiré bénéfice des avancées théoriques et pratiques, nombreuses et récentes, sur l'aide aux victimes.

En 2002, nous avons ouvert un centre de consultation afin d'accompagner aussi les femmes qui cherchent de l'aide sans pour autant avoir le souhait ou la volonté de se séparer de leur partenaire. Aujourd'hui, l'association dispose de 7,5 postes de travail et reçoit près de 400 femmes par année.

Quels buts s'est fixés votre association?

E.R.-G.: Nous voulons offrir une aide sociale et psychologique à toute femme qui fait état d'actes portant atteinte à son intégrité physique et/ou psychique de la part de son partenaire et qui éprouve à cet égard un sentiment de contrainte et de danger. Nous leur offrons des consultations individuelles et des activités de groupe, en particulier sous forme de groupes de parole, au centre de Montchoisy et dans notre foyer

d'hébergement. Des prestations de soutien à la relation mère-enfant sont également à leur disposition.

Comment définissez-vous la violence conjugale?

E.R.-G.: La violence conjugale peut revêtir différentes formes, dont plusieurs sont souvent simultanées: violence physique, psychologique, sexuelle ou économique. Cependant, tous ces types de violence s'inscrivent dans la ligne générale d'un même schéma de spirale ascensionnelle. Après, chaque situation est variable, en fonction de l'histoire et de la personnalité des partenaires. En effet, toutes les femmes n'ont pas les mêmes ressources financières, sociales, professionnelles et éducatives et bien d'autres facteurs sont à prendre en compte. Parfois, il y a des enfants parfois non, parfois la relation dure depuis 20 ans, parfois 6 mois.

Face à cette variabilité de cas concrets, comment travaillez-vous?

E.R.-G.: D'abord, il est crucial de respecter le rythme et les choix de la personne. Puis, nous offrons un service de consultations au cours desquelles nous mettons l'accent sur ses ressources. En effet, la capacité à se sortir de ce type de situation dépend, entre autres, des ressources que l'on possède et de la capacité à les utiliser. Ceci explique que certaines femmes viennent nous voir une seule fois et d'autres beaucoup plus longtemps. Certaines femmes ont besoin d'une écoute et de la reconnaissance de la situation qu'elles vivent et peuvent poursuivre seules leur chemin, surtout si elles ne sont plus en butte à la violence au moment où nous les rencontrons. Tandis qu'avec d'autres, il faudra faire un travail approfondi sur les stratégies de protection, les ressources et le processus de la violence conjugale.

Constatez-vous une évolution?

E.R.-G.: Il y a une demande croissante. Cependant, nous pensons que cette augmentation est le fruit des campagnes de sensibilisation et des lois mises en œuvre pour lutter contre ce type de violence. Les femmes osent plus parler, elles ont entendu le message qu'on peut faire quelque chose, qu'il existe des organisations spécialisées vers lesquelles elles peuvent se tourner. Parallèlement, la société est également plus sensibilisée à ces problématiques.

Genève s'est dotée d'une nouvelle loi pour lutter contre la violence conjugale. Qu'attendez-vous de cet instrument?

E.R.-G.: Si les moyens nécessaires à sa réelle mise en œuvre sont dégagés, beaucoup. En effet, on remarque des avancées très nettes du point de vue législatif. Aujourd'hui, les actes de violence conjugale sont poursuivis d'office, les conjoints violents sont éloignés du domicile. Ceci montre que la violence dans le cadre du couple est désormais une circonstance aggravante. C'est un signal important. De plus, la loi genevoise prévoit la mise en place d'une unité chargée de coordonner les activités du réseau qui s'occupe de la violence. Mais les lois ne suffisent pas, il faut que le message coïncide avec ce qui se passe dans la pratique. Ni la direction de cette unité, ni les membres de la commission consultative n'ont encore été nommés. Or, la création de cette unité est importante car elle permettra à toutes les personnes travaillant sur la problématique de la violence conjugale de travailler dans la même direction. Elle permettra de donner un message clair; la société dans son ensemble et dans ses différentes composantes s'oppose à la violence conjugale. Les institutions concernées travaillent déjà largement ensemble depuis plus de

10 ans, cette nouvelle loi est d'ailleurs en partie issue de leur travail. Mais quand on travaille sur le terrain on remarque que le message n'est pas si clair, pas si évident.

Justement, d'un côté cette nouvelle loi est arrivée en 2005 et de l'autre l'Etat parle de diminuer votre subvention. Est-ce ce à quoi vous pensez quand vous dites qu'au niveau pratique les messages doivent coïncider?

E.R.-G.: Oui, par exemple. Nous avons un budget annuel de près de 900'000 francs et l'Etat risque de diminuer sa subvention de 100'000 francs. Cette somme équivaut à plus d'un poste de travail. La situation est donc très difficile car les fonds privés sont très difficiles à trouver puisqu'ils subventionnent principalement de nouveaux projets. La loi cantonale prévoit une aide aux victimes tant du point de vue psychologique que juridique. Or, dans la pratique la première chose qui est proposée est la diminution de la subvention d'une association qui s'occupe justement de fournir ces aides. C'est dommage quand on sait que toute réduction aura nécessairement des répercussions sur les prestations, alors que tout montre que, heureusement, les victimes de violence conjugale se mobilisent de plus en plus et demandent de l'aide.

• Liens utiles:

www.solidaritefemmes-ge.org
www.violencequefaire.ch
www.amnesty.ch

SOLIDARITE FEMMES

Aide aux femmes victimes de violence conjugale

Permanence téléphonique

022 797 10 10

Consultation sur rendez-vous

Hébergement

ENTRETIEN PHILOSOPHIQUE

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE DE L'ESPRIT ?

Bernard Stiegler, né en 1952, est philosophe, directeur du Département du développement culturel du Centre Pompidou et animateur de l'association *Ars Industrialis* (www.arsindustrialis.org). Il est l'auteur de nombreux livres consacrés à la question de la technique et de la culture, et dans lesquels il propose des pistes pour soustraire la culture au règne de la consommation et en restaurer les vertus pacificatrices. Nous avons rencontré B. Stiegler à Paris fin octobre et nous proposons ici quelques extraits de cet échange.

Propos recueillis par
Stefan Kristensen.

Vous plaidez pour que les artistes soient conscients de leur rôle politique. Quelle est votre conception des rapports de l'art et de la politique ?

Bernard Stiegler : Toutes les grandes civilisations puissantes, y compris les dictatures, sont passées par le contrôle des affects. En Occident aujourd'hui, le contrôle des affects est effectué par le marché. Or la politique, la grande politique, consiste à faire que le collectif s'individue, c'est-à-dire soit capable de s'affirmer et de s'inventer lui-même d'une manière libre et en produisant de la sublimation. Les grandes périodes historiques sont des périodes où se mettent en place des processus d'individuation psychique et collective qui font que la loi donne le meilleur d'elle-même, que la terre donne le meilleur d'elle-même, etc. Cela se produit dans la constitution d'une *philia*, c'est-à-dire dans une espèce d'affect positif qui relie les individus les uns aux autres.

Quel est le rôle des artistes dans la production de cette individuation collective ?

B.S. Le monde de l'art porte à son extrémité les possibilités de l'individuation. Les artistes sont des personnalités hyper-individuées. Il se trouve que, après avoir été rejetées, ils représentent miraculeusement, à un moment donné, la chance, l'avenir de la civilisation. Dans notre société, la société du désenchantement, on en est arrivé à une domination du marché : les enfants sont éduqués en fonction du marché, les grandes décisions en matière de recherche sont dictées par le marché, les aménagements du territoire sont au service du marché. En même temps, le marché s'est aperçu que, pour qu'il se développe, il fallait qu'il capte le désir des individus. Les technologies de contrôle sont des technologies où l'on utilise tout ce qu'on sait sur la production de la sensibilité pour la canaliser vers la conquête des marchés. Aujourd'hui, soit les savoirs issus du monde de l'art sont mis au service des technologies de contrôle, soit l'art contemporain est pris comme un laboratoire d'identification des tendances de l'évolution de la collectivité. En aucun cas on ne

laisse l'art se développer comme la capacité de transformer les conditions du social. Ça, pour moi, c'est problématique. Autrement dit, un artiste, en règle générale, est un être qui a une mission politique. Non pas au sens où il doit s'engager politiquement, dans un parti, mais au sens où il doit produire de la *philia*. Donc ce sont les êtres les plus politiques qui soient. Cela, c'est l'objet d'un combat. Qu'est-ce qu'il combat, l'artiste ? Il combat le déjà-vu, il cherche à voir ce qu'il n'a jamais vu, donc il est forcément en train de lutter contre ce qui tend à répéter le déjà-vu.

Sur la base de ces arguments, on pourrait affirmer, comme Toni Negri, que le capitalisme a la capacité de tout recycler, tout récupérer, y compris et surtout le travail des artistes...

B.S. Contrairement à Toni Negri, je ne crois pas du tout que le capitalisme soit indépassable. Je crois que, malheureusement, le capitalisme est en train de se détruire, et j'aimerais bien l'empêcher de se détruire. Je crois savoir qu'il n'est pas concevable d'installer un autre dispositif d'organisation économique et politique que le capitalisme. Mais en même temps, je pense que le capitalisme va très mal, il n'est pas du tout dans une phase triomphante comme on l'entend dire souvent. Il faut chercher une issue à cette situation. Il est en train de créer des situations limite dans tous les domaines – déjà le 11 septembre a fait d'énormes dégâts – mais le 11 septembre est un effet de cette crise, de la perte de confiance dans le capitalisme.

C'est l'épuisement du désir...

B.S. Tout à fait, il y a un épuisement de la libido. Quand il n'y a plus de libido, comme le disait Freud, on vit dans le déchaînement pulsionnel. Je pense qu'il faut inventer un nouveau modèle industriel et les artistes ont un rôle fondamental à jouer dans ce contexte. Tous les grands noms de l'art contemporain proposent un discours sur la marchandise, sur le capitalisme. Les grands artistes sont

ceux qui inventent de nouvelles conditions d'individuation collective : Picasso invente quelque chose qui permet une nouvelle individuation du regard, il transforme l'œil. Or l'œil est l'un des principaux organes de la *philia*; il est donc politique.



Affiche de Tigran Khatchatrian, présentée à l'exposition «One Step» organisée par l'association *Utopiana*, Erevan, 2005

L'artiste transforme donc les conditions de la constitution de la *philia*. Ce que j'appelle la misère symbolique est une situation où les gens ne peuvent plus s'individuer, où ils sont dans une situation structurelle d'individuation, parce que, précisément leur libido ayant été captée par les industries culturelles, elle a fini par être détruite par cette canalisation. On a donc un phénomène de désindividuation parce que les individus n'ont plus de désir qui leur appartient. Dans une telle situation, où ce qui participe à la désindividuation sont des intérêts économiques à court terme, le monde artistique doit se mobiliser contre cette désorganisation, cette destruction de la sensibilité, et doit se revendiquer comme une capacité à transformer le monde politiquement. Mais cela veut dire transformer le monde industriellement.

Concrètement, de quoi s'agit-il ?

B.S. Il s'agit de constituer un public, ce que J. Beuys appelle un circuit. Qu'est-ce qu'un circuit ? Pour moi, une expérience artistique est une expérience de transformation où l'œuvre dont je fais l'expérience m'ouvre, et en m'ouvrant, elle me met en mouvement. Pour le dire comme Pascal, elle me trouble et étant troublé, je deviens troublant. L'art, c'est fondamentalement quelque chose de cet ordre-là. Pour cela, il y a des conditions organologiques : p. ex. si vous voulez vraiment apprécier la musique romantique, il faut la jouer; c'est une musique qui est faite pour les gens qui la jouent au piano. Le rapport de pure consommation dans lequel nous sommes aujourd'hui – dans un récent colloque au Louvre, on expliquait que chaque spectateur passe en moyenne 42 secondes devant chaque œuvre – a détruit les conditions de rapport aux œuvres. Ce n'est plus un public, c'est une audience.

Que peut-on proposer pour aider à remettre des rituels dans la rencontre avec l'art ?

B.S. A mon niveau, au Centre Pompidou, je suis en train de mettre en place des cercles d'amateurs. Pour qu'une relation à l'art se produise, il faut beaucoup de temps et d'échange. Quand on sort d'une exposition qui nous a remués, on a besoin d'exclamer ce qu'on a ressenti. Pour cela, il faut instituer à nouveau des pratiques sociales, ce que j'appelle des espaces critiques. L'année prochaine, nous allons introduire un système qui permet aux spectateurs de recevoir sur leur téléphone portable ou sur leur adresse e-mail un outil d'analyse du film qu'ils ont vu.

QUELQUES PUBLICATIONS

Bernard Stiegler (2006).

Réenchâter le monde. La valeur esprit contre le populisme industriel (avec Ars Industrialis)
Paris : Editions Flammarion.

Bernard Stiegler (2006).

La télécratie contre la démocratie. Lettre ouverte aux représentants politiques.
Paris : Flammarion.

Bernard Stiegler (2004-2006).

Mécréance et discrédit. 3 tomes
Paris : Galilée.

Bernard Stiegler (2004-2005).

De la misère symbolique. 2 tomes
Paris : Galilée.

Bernard Stiegler (2005)

Constituer l'Europe.
Paris : Galilée.

Bernard Stiegler (1994-2001)

La technique et le temps. 3 tomes
Paris : Galilée.

PORTRAIT

ALBERTO VELASCO : UN HOMME DE CONVICTIONS

Né à Tanger en 1947, de mère juive séfarade dont la famille était installée au Maroc depuis plusieurs générations, et de père espagnol, républicain durant la Guerre civile, il grandit avec 4 frères et sœurs dans ce port du Maroc occidental. Une enfance heureuse dans cette ville cosmopolite où règne alors un grand esprit de tolérance et d'ouverture, et où son père lui inculque les grands principes d'humanité et de dignité, qui détermineront l'engagement d'Alberto. À 13 ans, il arrive à Genève et découvre une ville froide et arrogante à l'égard des immigrants espagnols. Son intégration sera l'épilogue d'un long combat contre les préjugés et la xénophobie. Après des études d'ingénieur, il se lancera dans les affaires, partageant sa vie entre l'Espagne et la Suisse, pour finalement s'installer définitivement à Genève en 1988. Fondateur et président d'ATTAC Genève, député depuis 9 ans au Grand Conseil, il est un militant engagé de longue date.

Propos recueillis par
Valentina Wenger-Andréoli et
François Jean-Richard

Pourquoi t'es-tu engagé en politique ?

Alberto Velasco : Je me suis engagé à l'âge de 15 ans dans les jeunes communistes espagnoles dans le cadre de lutte antifranquiste; de là vient mon engagement en politique dans la clandestinité, contrairement à la militance d'aujourd'hui. Arrivée en Suisse, j'ai découvert ce que voulait dire être étranger voire «sale étranger». Quand on vit des injustices criantes, cela donne envie de se battre. Cet aspect a été déterminant dans mon engagement précoce. De plus, l'Espagne n'était alors pas démocratique; le fait que la liberté était muselée et que nous devions émigrer, était pour moi la source d'un combat déterminant pour la liberté d'expression.

Pourquoi t'es-tu tourné vers le PS après avoir milité au sein des jeunes communistes ?

Au début, durant les années 60, j'ai milité dans toute une série de groupements d'extrême gauche qui ont construit ma formation politique. Ensuite j'ai eu une vie d'entrepreneur, pendant laquelle, je me suis éloigné de la militance politique. Après 10 ans d'absence en 1988, je me suis demandé à quel parti adhérer. Le PS m'a semblé offrir toutes les possibilités d'expression, permettant d'être minoritaire sans être exclu. À l'époque, j'étais convaincu que le socialisme démocratique était la seule issue. Après une lecture de Marx, j'ai en effet pris conscience qu'en Europe aucun changement fondamental social ne pourrait se faire sans la démocratie. Toute une réflexion théorique et une expérience ponctuée de déception, alliée à la connaissance du monde industriel m'ont amené à la conclusion que dans le cadre de la structure du PS, on pouvait amener les propositions qui portaient les changements auxquels j'aspirais.

Comment s'est passé ton intégration politique ?

Quand on est étranger, on doit pédaler plus vite que les autres. Les élections sont très difficiles pour les personnes ayant des noms à consonance étrangère. Ce qui pose la question des immigrants et pas seulement la parité hommes/femmes. Dans la fraction, nous sommes deux députés naturalisés. Quand on est d'origine étrangère, il faut être beaucoup plus brillant, cela montre toute la problématique de l'intégration. Si à l'époque je n'avais pas été membre du PS et secrétaire de l'asloca jamais je n'aurais été élu. Au niveau des socialistes, j'ai trouvé un parti très ouvert et accueillant. Sur le su-

jet de l'intégration, je trouve cependant dommage que le PS n'ait pas de liens plus étroits avec les sections socialistes étrangères, notamment espagnoles.

En tant que député, quel regard portes-tu sur la politique genevoise ?

C'est un canton qui ne parie plus sur le futur. Le débat fondamental porte sur des économies, comme le rabotage des prestations sociales. Aucun débat sur Genève qui se projette dans le futur et qui donne envie aux jeunes d'utiliser leurs compétences. L'être humain a besoin d'utopie pour réaliser de bonnes choses et malheureusement ce mécanisme est aujourd'hui cassé. Les enjeux du futur sont la science et les infrastructures. Les cités qui se donneront des infrastructures performantes et qui auront un environnement permettant aux entrepreneurs de s'affirmer dans un entourage technologique et financier sont les villes de demain. Cependant, il faut que cela aille de pair avec une justice sociale car la dignité humaine doit être préservée. Il faut donc prendre des paris sur le futur et pas seulement discuter du montant de la dette, car c'est en produisant des richesses, que l'on diminuera la dette dans les années à venir. Le travail primordial du PS dans ce débat est de veiller à ce que la distribution des richesses s'effectue de manière égalitaire. Aujourd'hui le service public est dénigré, au point de complexer les fonctionnaires. Servir l'État et les citoyens devrait être une fierté et aujourd'hui ce principe est remis en question; je vois là un grand danger qui pourrait à terme aboutir à moins d'État.

Être socialiste aujourd'hui, qu'est ce que cela veut dire pour toi ?

C'est avant tout une attitude qui impose d'être en accord avec ses idées et d'en débattre. Dans ce cadre, il est important d'émettre des propositions qui fassent avancer la société vers une société plus juste et plus égalitaire. Ne pas accepter la société de consommation telle quelle afin d'être un exemple dans notre manière de vivre. Voilà ce qui est fondamental pour moi : ce n'est pas forcément rattaché à une idéologie mais plutôt à des principes.

Quelles sont les valeurs socialistes qui te paraissent déterminantes ?

La disparition des classes et par conséquent la disparition de la misère. Contrairement à une société capitaliste où le marché et le profit sont les axes centraux, chez les socialistes, l'axe central et le bien-être de l'humanité. Le marché et les richesses produites ne sont donc qu'un moyen et non une fin que l'on met à disposition de notre but.



© 2006 François Jean-Richard

Au-delà de ton engagement de député, peux-tu nous parler des causes qui te tiennent à cœur ?

La problématique de l'eau est une question extrêmement grave. Deux milliards de personnes dans le monde n'y ont pas accès. La criminalité financière qui déstabilise les États engendre une corruption endémique, comme on peut le voir dans certains pays africains. Le service public est un élément majeur qui garantit les prestations à tous les citoyens quelque soit leur revenu. Un service public ne peut pas être bénéficiaire sinon il se transforme en prestation marchande et nous devenons des clients et non plus des prestataires. Je me bats beaucoup pour que dans l'administration ne s'introduise pas les notions de client, de marché. Je sais qu'au parti socialiste, je vais parfois à contre courant sur ce sujet mais cela m'est égal. Il ne faut pas confondre la notion d'efficacité et la notion d'efficience et bien souvent on les amalgame en politique. Un système efficace peut détruire des gens un système efficace non.

Selon toi, en ce début de XXIe siècle, le socialisme doit-il se réformer et si oui, comment ?

Je n'aime pas ce terme, il est ringard.

L'analyse marxiste est d'une actualité incroyable. Que veut-dire se réformer? Nous avons toujours été pour une société démocratique et égalitaire qui redistribue ses richesses, qui respecte l'environnement avec l'homme au centre. Réformer le socialisme voudrait dire qu'on abandonne ces valeurs pour reprendre certain principe du capitalisme. Ceux qui parlent de socialisme réformé son ceux qui disent que nous devons être des bons gestionnaires. Mais nous devons tous l'être que nous soyons de droite ou de gauche et je ne pense pas que ceci constitue une réforme. Certains pensent qu'il faudrait définir une sorte de capitalisme social, d'après moi cela n'existe pas. Soit on est pour le profit et le capital et pour ce qu'il engendre et on adhère à la pensée libérale qui a une idée très claire. Soit nous n'avons pas ce paradigme et nous ne voulons pas d'une société dont la base est l'accumulation de capital. Alors parlons plutôt d'un socialisme inventif en termes de stratégies à mettre en place pour atteindre nos buts.

LIEN UTILE

www.local.attac.org/geneve